

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

*Musé royal de Peinture  
Paris*

N<sup>o</sup> 319

Dossier concernant l'envoi d'une liste  
de Souscription pour le Mouvement à  
liger en l'honneur du Congrès National

319  
Souscription  
pour le Mouvement de

ingés.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

# MONUMENT

DU

N° 319

CONGRÈS NATIONAL ET

DE LA CONSTITUTION,

DÉCRÉTÉ PAR L'ARRÊTÉ

ROYAL DU 24 SEPTEMBRE 1849.



## SOUSCRIPTION NATIONALE.

NOMS DES SOUSCRIPTEURS.	DOMICILE.	MONTANT DE LA SOUSCRIPTION.
<i>J. J. Naviz et ses Collègues ont été signés sur l'autre liste.</i>		
<i>M. Skiron</i>	<i>rue Ruvault 17 à Sellen</i>	<i>vingt francs 15.00</i>
<i>F. Demameffe</i>	<i>50 rue du Palais - Schaumburg</i>	<i>vingt francs 20.00</i>
<i>J. J. Chyot</i>	<i>rue de Lutten 33</i>	<i>deux francs 10.00</i>
<i>Aberin</i>	<i>44 rue St-Lazare</i>	<i>cinq francs 5.00</i>
<i>Etienne Leroy</i>	<i>Rue des 12 Apôtres 30</i>	<i>cinq francs 5.00</i>
<i>Vandart Brucke</i>	<i>rue d'Orléans 44 à Sellen</i>	<i>trois francs 3.00</i>
<i>Gron</i>		<i>un franc 1.00</i>
<i>Lamisse</i>	<i>rue du Cluse 3</i>	<i>un franc 1.00</i>
<i>Cim mermann</i>	<i>Au Cluse</i>	<i>cinq francs 5.00</i>
<i>Kas Jean</i>	<i>Rue N. D. aux Neiges, impasse 50.6.</i>	<i>un franc 1.00</i>
<i>Michiels</i>	<i>à Otterbeck</i>	<i>Cinquante Centimes 0.50</i>
<i>Dallens</i>	<i>Rue de la fortune 10</i>	<i>Cinquante Centimes 0.50</i>
		<i>Total 67.-</i>

DE

## L'INTÉRIEUR.

5<sup>e</sup> DIVISION.INDICATEUR } GÉNÉRAL N° 213  
SPÉCIAL N° 5800.

Monsieur le Président,

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Monument du Congrès.

Souscription.

Le Gouvernement, dans une circulaire qu'il a récemment adressée à M. M. les Gouvernements des provinces, à l'occasion de la pose de la première pierre du monument qui sera érigé en l'honneur du Congrès National et de son œuvre, a fait un appel public au pays entier, afin qu'il manifeste sa sympathie pour ce témoignage de gratitude et d'honneur dont le Congrès et la Constitution sont l'objet.

A cet effet, une souscription a été ouverte à laquelle tous les citoyens ont été conviés. « Aucun tribut, dit la circulaire, quelque modique qu'il soit, ne devra être refusé. Toutes les classes de citoyens jouissent des bienfaits de la Constitution et ont pu apprécier le libéralisme et la sagesse des vues du Congrès National; il faut que toutes aussi puissent apporter leur offrande, dans la mesure de leurs facultés, pour l'exécution du monument, qui aura véritablement ainsi le caractère national et populaire dont il doit être empreint. »

J'ai

A Monsieur Navez, Président de la Commission Directrice du Musée Royal de peinture et de sculpture.

J'ai l'honneur, Monsieur le Président,  
de vous adresser une liste de souscription, que  
je vous prie de faire circuler parmi les personnes  
attachées à l'administration qui vous est confiée.  
Vous voudrez bien ensuite me la renvoyer avec  
le montant des souscriptions recueillies.

Le Ministre de l'Intérieur,

Ouvry

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Musée royal  
Lettres, Sciences & Arts  
de  
Peinture  
et de  
Sculpture  
INSPECTION GÉNÉRALE

N<sup>o</sup> 319

Amere. S.  
une liste  
et 67 francs.

25  
Bruxelles, le 29<sup>bre</sup> 1850

4

à Mr le Ministre des Intérieurs

Mr Moir.

En réponse à votre lettre  
du 16<sup>bre</sup> jr, 50<sup>jour</sup>, N<sup>o</sup> 213  
5806.  
nous avons l'honneur de vous  
faire parvenir une somme  
de Soixante-sept francs, prove-  
nant des souscriptions recueillies  
parmi le personnel du Musée  
royal de Peinture et de Sculpture,  
pour le monument à ériger  
en l'honneur des Congrès  
National et de la Constitution.

L'absence des noms des  
Membres de la Commission du  
Musée, sur la liste ci-jointe  
en retour, provient de ce que ces  
M<sup>rs</sup> avaient déjà <sup>souscrit</sup> (indiqué) d'ailleurs  
-ment ~~pris part à la souscription~~  
sur d'autres listes lorsque votre  
lettre précitée leur a été commu-  
niquée.

Je vous prie, M<sup>rs</sup>,

Le Secrétaire  
M<sup>rs</sup>

Le Président  
J. J. J.



Reçu de la Commission administrative du  
Cours royal de Peinture et de Sculpture  
une lettre cachetée contenant Soixante-sept  
francs (Fr. 67) adressés à M. Collin de  
Bel-Intérieur.

Bruxelles, le 26 <sup>bre</sup> 9 - 1850.

Bauyniet

Bruxelles, le 9 Mars 1850.

de Dép.  
me Série.

N<sup>o</sup>

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
N<sup>o</sup> 319

DIVISION

N<sup>o</sup> 1805.

Messieurs,

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse : le chiffre de la Division, ainsi que le N<sup>o</sup> d'enregistrement.

Mouvement du Congrès.

ANNEXE.

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 2 du mois dernier N<sup>o</sup> 319, par laquelle vous m'avez transmis une somme de 67 francs, provenant des souscriptions recueillies parmi le personnel du Musée royal de peinture et de sculpture pour le monument à ériger en l'honneur du Congrès national et de la Constitution.

Ajoutez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Orban

À la Commission Administrative du Musée royal de peinture & de sculpture.  
(M. Roulez président)

# MONUMENT

DU

CONGRÈS NATIONAL ET

DE LA CONSTITUTION,

DÉCRÉTÉ PAR L'ARRÊTÉ

ROYAL DU 24 SEPTEMBRE 1849.



## SOUSCRIPTION NATIONALE.

NOMS DES SOUSCRIPTEURS.	DOMICILE.	MONTANT DE LA SOUSCRIPTION.